

Tout savoir sur
la modernisation
du chauffage urbain
de Mont-Saint-Aignan
en 6 points.



**L'AIR DE RIEN,
ÇA CHANGE TOUT !**



1 En quoi consiste le programme de modernisation du chauffage urbain ?

Le programme comprend la construction d'une chaufferie biomasse, la rénovation de la chaufferie existante, la modernisation de la technique de distribution de chaleur et le remplacement des canalisations les plus anciennes. Le réseau de chaleur sera étendu afin de permettre à un plus grand nombre (habitants, équipements publics, entreprises...) de se raccorder. A terme, il assurera la production d'eau chaude sanitaire l'été. La possibilité de raccordement des maisons individuelles sera également étudiée.

2 Pourquoi avoir engagé ce projet ?

L'ambition est de fournir aux abonnés et aux usagers des services publics raccordés (écoles, équipements sportifs, centre socio-culturel...) une chaleur écologique, sûre et bon marché.

Les travaux entrepris et les techniques innovantes mises en œuvre rendront les installations plus fiables et plus efficaces.

L'amélioration de leur performance énergétique et l'utilisation d'une énergie renouvelable, le bois, permettra de limiter l'impact environnemental du réseau.

Enfin, les tarifs du réseau ont déjà diminué de 20% en moyenne depuis sa prise en charge par MAEV. Ils baisseront encore dans les mêmes proportions avec la chaufferie biomasse, soit, au total, une baisse de 40% en moyenne des charges de chauffage, qui resteront maîtrisées.

3 Pourquoi une chaufferie biomasse ?

Utilisant le bois, une ressource renouvelable et abondante, pour produire de la chaleur, la chaufferie biomasse limite le recours aux énergies fossiles (fioul ou gaz). Cela présente des avantages environnementaux et économiques.

Dès la mise en service de la chaufferie, début 2015, les 2/3 de la chaleur délivrée aux usagers seront d'origine renouvelable, évitant ainsi l'émission de 17 000 tonnes de CO2 par an. Quant aux fumées de combustion, elles sont très fortement filtrées avant d'être envoyées dans les cheminées. Les émissions, bien en-deçà des seuils réglementaires, sont sans danger pour la santé.

Par ailleurs, les prix de la biomasse sont plus stables dans la durée que ceux des énergies fossiles. La chaufferie actuelle sera rénovée et conservée comme solution d'appoint et de secours.

4 Quel bois pour la chaufferie biomasse ?

Le bois utilisé proviendra d'un rayon de 130 km autour de Mont-Saint-Aignan. Ceci permettra de valoriser les filières bois et les emplois locaux. Le combustible sera constitué à 50% de plaquettes forestières (issues de parties d'arbres non valorisables dans une filière noble comme la menuiserie), 40% d'écorces de scierie et 10% de broyats.

Son acheminement n'affectera pas le trafic routier.

5 Où la nouvelle chaufferie se situera-t-elle ?

Elle sera construite à l'angle de la rue du Tronquet et de l'avenue du Mont-aux-Malades. Ce site a été choisi suite à une étude approfondie des disponibilités foncières sur la commune.

Il correspond au meilleur équilibre entre contraintes techniques, financières et logistiques.

Sa proximité avec la chaufferie actuelle, trop exigüe pour l'accueillir, permet d'éviter des surcoûts importants d'investissement et d'exploitation, et participe donc à la baisse des tarifs du réseau.

Les façades de la nouvelle chaufferie et de la chaufferie actuelle vont faire l'objet d'un traitement architectural particulier pour une meilleure intégration dans le quartier.

6 Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux de construction de la chaufferie et de rénovation des installations (canalisations et chaufferie existante) sont prévus, par tranches, tout au long de l'année 2014.

Pour plus d'informations sur le planning des travaux, vous pouvez consulter le site internet :

**www.maev.fr
régulièrement mis à jour.**

**Le nouveau
réseau de chauffage
biomasse, c'est en
moyenne**
40%
**d'économie
sur la facture
de chauffage**



Qui est Coriance ?

La mission de **Coriance** est de fournir des solutions énergétiques performantes, aussi bien d'un point de vue technique et économique qu'environnemental.

Aujourd'hui, Coriance, c'est deux métiers :

- délégataire de service public en chauffage et froid urbains
- opérateur de services en efficacité énergétique et environnementale.

MAEV est la filiale de **Coriance** dédiée à l'exploitation du réseau de chaleur urbain de Mont-Saint-Aignan.

Son implantation locale garantit un service optimal au plus près de ses clients.

Contact :

contact.maev@groupe-coriance.fr

www.maev.fr



**L'énergie est notre avenir,
économisons-la !**